

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-011141

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Code réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00.782

Société : 172534

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAITA

Mohammed

Date de naissance :

Adresse : Rue 30 N° 24 HAY ADIL Casablanca

Tél. : 06.67.04.80.50 Total des frais engagés : 30.18,30 Dhs

Code réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENJELLOUN HABIB
Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire
Angiologue et Phlébologue
INPE : 091173252
01091520000

Date de consultation : 26/05/993

Nom et prénom du malade : HAITA Mohamed Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 07/08/13

Signature de l'adhérent(e) :

HAITA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/05/2023			150	Dr. BEN HILY Chirurgien Vasculaire et Phlébologue Angiologue et Radiologue ICE INPE : 091173252

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire Populaire	26/05/2023	Chirurgien Vasculaire et Phlébologue	516.000 DT
12 Bd La Grande Céture Hay Mohammadi, Casablanca Téléphone : 0522 63 32 32 Fax 1 : 0522 62 55 39 Fax 2 : 0522 61 39 39	27/05/2023	Angiologue et Radiologue	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Dr. BEN HILY	26/05/2023					320.80
Dr. BEN HILY	26/05/2023					

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	D 00000000 00000000			DATE DU DEVIS
	G 00000000 11433553			DATE DE L'EXECUTION
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

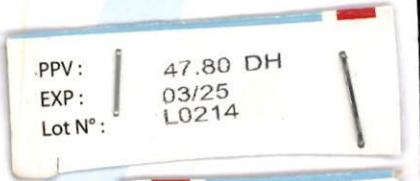
casablanca le : 26/05/2023

MR HAITA MOHAMMED

- 192.00 x Pyostacine 500 mg
1 Comprimé, matin, soir, pendant 15 jours
- 48.70 x SOLUPRED 20MG
3 comprimés, matin, pendant 5 jours
- 17.10 bas de contention classe 2
en position debout et assise seulement
- 201.00 DAFLON 1000 MG
2 CP/JR
- 67.10 Dazen
1 Comprimé, matin, soir, pendant 15 jours

320,80

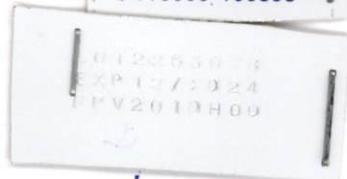
LOCAMED SERVICES SARL
Non valable pour toute autre transaction
6, Boulevard Chandi - CASABLANCA
Tél: 05 22 86 22 22/Fax: 05 22 94 20 40



Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat-R.P.1,
 Ain sebâ Casablanca
 Solupred 20 mg 20 cp
 P.P.V : 48,70 DH
 6 118000 060536

Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat-R.P.1,
 Ain sebâ Casablanca
 Pyostacine 500mg cp b 16
 P.P.V : 192,00 DH
 6 118000 061717

Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat-R.P.1,
 Ain sebâ Casablanca
 Pyostacine 500mg cp b 16
 P.P.V : 192,00 DH
 6 118000 061717



201.00

DATE: *26-05-23.*

J. H. H. S. Schumers

Foto Schumers

*Dr. BENJELLOUN Hamza
Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire
Angiologue et Phlébologue
ICE : 011-973251-45
INPE : 011-97320000-45*

ECHO-DOPPLER VEINEUX DES MEMBRES INFÉRIEURS

Nom/prénom : Mr HAITA MOHAMMED

Motif de la demande : C3S G

A droite :

- Réseaux veineux profond et superficiel sans thrombose, réseaux veineux profond continent
- Jonction saphénofémorale de GVS continent (6mm) en terminale et continentale en préterminale, collatérale de la GVS continent
- Tronc de la GVS cuisse intrafacial continent (4mm)
- GVS jambière continent (2.5mm)
- PVS avec jonction saphéno-poplité continentale et tronc continent (2mm)
- Veine postérolatérale de cuisse et jambe incontinent

A gauche :

- Réseaux veineux profond et superficiel sans thrombose, réseaux veineux profond continent
- Jonction saphénofémorale de GVS continent (7mm) en terminale et continentale en préterminale, collatérale de la GVS continent
- Tronc de la GVS cuisse intrafacial continent (4mm)
- GVS jambière continent (2.5mm)
- PVS avec jonction saphéno-poplité continentale et tronc continent (2mm)
- Veine postérolatérale de cuisse et jambe incontinent

Conclusion :

- Réseau saphène continent
- pas de phlébite
- Kyste poplité gauche rompu
- OMI gauche

*Dr. BENJELLOUN Hamza
Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire
Angiologue et Phlébologue
INPE 09117257*

DR. BENJELLOUN HAMZA
CHIRURGIEN VASCULAIRE ET ENDOVASCULAIRE
ANGIOLOGUE ET PHLEBOLOGUE
ANGLE TRIKJDIDA-AV ABDERRAHIMBOUABID
GREEN OFFICE, IMM N°62 3ÈME ÉTAGE-CASA
Tél :05.22.98.28.44
Email : drhbenjelloun@gmail.com

Facture N°: 10653

Date : 26/05/2023
Bénéficiaire : Mr Haita Mohammed
Mr HAITA MOHAMMED

Tél: 0667048050
Email:
Adresse:

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du 26/05/2023				
CNS	Consultation	1	400,00	400,00
Ech	echodoppler des M.inf	1	1 100,00	1 100,00
Total				1 500,00

Arrêté le présent document à la somme de :
mille cinq cents dirham(s)

Dr. BENJELLOUN Hamza
Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire
Angiologue et Phlébologue
ICE : 001948308000045

ICE:001948308000045

Dr BENJELLOUN HAMZA-I.F n°20788654 -Patente n° 34394108 -CNSS n°5926673

DATE: 26/5/23

110 Hérite red

NFS

CRP

Ad: —

DR. BENJELLOUN Hamza
Chirurgien Vascular et Endovascular
Angiologue et Phlébologue
INPE 09117352

Laboratoire Populaire
12 Bd La Grande Ceinture
Hay Mohammadi, Casablanca
laboratoirepopulaire@wanadoo.ma
Fixe1 : 05 22 61 33 34
Fixe2 : 05 22 61 33 39
Fax : 05 22 61 33 35
Fax : 05 22 61 33 35

Date du prélèvement : 27-05-2023 10:23
 Code patient : 2201130150
 Né(e) le : 01-01-1948 (75 ans)

Mr HAITA Mohammed

Dossier N° : 2305270026

Prescripteur : Dr BENJELLOUN HAMZA



HEMATOCYTOLOGIE

OCHF OPTICAL CYTOMETER HYDROFOCUSFREE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Libre Hydraufocus Cytométrie Optique

Hématies :

Hémoglobine :

Hématocrite :

VGM :

TCMH :

CCMH :

RDW :

Leucocytes :

Neutrophiles :

Soit

Eosinophiles :

Soit

Basophiles :

Soit

Lymphocytes :

Soit

Monocytes :

Soit

Plaquettes :

VMP

5.53 10⁶/mm³ (4.50–5.80)

15.6 g/dL (13.5–17.5)

48.5 % (40.0–50.0)

87.7 fL (82.0–98.0)

28.2 pg (>27.0)

32.2 g/dL (32.0–36.0)

17.4 % (11.0–15.0)

4.9 10³/mm³ (4.0–10.0)

59.90 % (45.00–75.00)

2.94 10³/mm³ (1.80–7.50)

2.60 % (1.00–8.00)

0.13 10³/mm³ (0.04–0.80)

0.30 % (0.00–2.00)

0.01 10³/mm³ (0.00–0.20)

30.80 % (25.00–45.00)

1.51 10³/mm³ (1.00–4.50)

6.40 % (5.00–10.00)

0.31 10³/mm³ (0.20–1.00)

196 10³/mm³ (150–400)

8.2 fL (7.0–11.0)

HEMOSTASE

Méthode chronométrique – Stago –

D-Dimère's
 (Immunofluorescence)

395.00 ng/ml (<500.00)



2305270026 – Mr HAITA Mohammed

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

Protéine C-réactive (CRP) :

(Immuno-turbidimétrie)

Interprétation :

- Adultes : <5 mg/l
- Nouveau-nés jusqu'à 3 semaines : <4.1 mg/l
- Nourrissons et enfants : < 2.8 mg/l

3.41 mg/l

(<5.00)

Validé par : Dr. SENHAJI BHAZZA / TIMA ZAHRA



LABORATOIRE POPULAIRE D'ANALYSES MEDICALES

12 Bd la grande ceinture Hay Mohammadi Casablanca
Tél : 05 22 61 33 34 / 08 08 52 55 39 - Fax : 05 22 61 33 35

ICE : 002331414000069

Patente : 30300440

IF : 96513170

FACTURE N° : 230500743

CASABLANCA le 27-05-2023

Mr HAITA Mohammed

Récapitulatif des analyses			
CN	Analyse	Clé	Coefficient
0370	CRP	B	100
0216	Numération formule D-Dimères	B	80
		B	250

TOTAL DOSSIER : 516.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent seize dirhams .





Facture: VFE23-0090615

CASABLANCA Le, 26/05/2023

DEPOT GHANDI
Agent commercial : Mehdi.1067
Mode de règlement :
ESPECE : 320.80

ICE CLIENT :
INP CLIENT :
N° CLIENT : C23-0025190
MR HAITA MOHAMMED

CASA
0600000000

Code Article	Code TVA	Désignation	Qté	P.U.TTC	Remise %	P.U. Net .TTC	Montant TTC
5129N2L	20	MI-BAS HOMME ELEGANCE C2 NOIR T2L	1	320.00	0	320.00	320.00

Code	Base	Taux	Montant
20	266.67	20	53.33
Total	266.67		53.33

Total HT 266.67

Total TVA 53.33

Droit timbre 0.8

Total TTC 320.80

Arrêtée la présente Facture à la somme de
 TTC:

**TROIS CENT VINGT DIRHAMS HUIT
 CENTIMES.**

LOCAMED SERVICE SARL
Vente en Magasin (G1)
Non valide pour toute autre transaction
 60, Boulevard Ghandi - CASABLANCA
 Tél: 05 22 86 22 22 / Fax: 05 22 94 20 40